

ARRÊTE DU MAIRE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SALEUX

VU les articles L 2122-24, L 2122-27, L 2122-28, L 2211-1, L 2212-2, L 2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route et le Code Pénal,

VU la demande d'occupation du domaine public présentée par l'entreprise FLET COUVERTURE sise 54, rue des Archicamps, Zone Industrielle Nord à 80080 AMIENS, pour une demande d'échafaudage au 133 rue Jean Catelas à SALEUX pour des travaux de toiture.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de laisser travailler l'entreprise dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de veiller à la sécurité des usagers.

ARRETE

Article 1^{er} : L'entreprise FLET COUVERTURE pourra intervenir chez monsieur DUVAL Raynald pour la pose d'un échafaudage au 133, rue Jean Catelas afin de procéder aux travaux de réfection de toiture. Cette intervention est prévue du lundi 20 octobre 2025 au vendredi 21 novembre 2025.

Article 2 : L'entreprise FLET COUVERTURE mettra en place un passage sécurisé pour les piétons.

Article 3 : La mise en place d'une signalisation adéquate sera à la charge de l'entreprise pendant toute la durée des travaux. À l'issue, les lieux devront être remis en état.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché à la mairie. Il le sera aussi sur le chantier mais à la charge de l'entreprise.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet, à compter de sa publication, d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens soit à compter de la réception de la lettre exprimant le rejet du recours gracieux ou soit à compter de l'expiration du délai de 2 mois après la formulation du recours gracieux. En effet, le silence gardé de la commune pendant 2 mois équivaut à un rejet implicite de la demande.

ARTICLE 6 - Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de la Somme à Amiens.
- Entreprise FLET COUVERTURE (contact@fletcouverture.fr).
- Monsieur DUVAL Raynald (raynald.duval@gmail.com)
- Messieurs les policiers municipaux de Saleux.

Fait à Saleux, le 16 octobre 2025



L'Adjoint au Maire,
Rudy BERTRAND

Affiché le 16 octobre 2025